

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE VIRTUELLE DE LA CAISSE DES JARDINS DES RIVIÈRES DE PONTIAC

L'assemblée générale annuelle des membres de la caisse Desjardins des Rivières de Pontiac tenue le 28 mars 2022, à 18 h 30 en mode virtuelle.

Nombre de membres présents : 53

Mot de bienvenue

La présidente souhaite la plus cordiale bienvenue à l'assemblée.

Ouverture officielle de l'assemblée

Madame la présidente déclare l'assemblée ouverte à 18h30.

Précisions importantes sur les membres

Madame la présidente fait la lecture des précisions importantes.

Message du président du Mouvement Desjardins

Une capsule vidéo du message du président du Mouvement Desjardins est diffusé.

Règles de fonctionnement

Les règles de fonctionnement sont lues par la présidente.

Nomination des scrutateurs

Il est proposé par (...), appuyé par (...) que (...) et que (...) soient nommés scrutateurs. La proposition de nommer (...) et (...) comme scrutateurs est adoptée à l'unanimité.

Secrétaire de l'assemblée

M. Stéphane Labine, directeur général agit comme secrétaire de l'assemblée. Il sera assisté dans ses fonctions par Mme Sylvie Lacroix.

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par (...), appuyé par (...) que la réunion se poursuive selon l'ordre du jour tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 avril 2021

Aucune lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale puisqu'il était disponible sur le site internet de la caisse. Il est proposé par (...), appuyé par (...) que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 avril 2021 soit approuvé tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Rapport du conseil d'administration

Compte rendu présenté par Mme. Madeleine Vallières et inclus dans la revue annuelle. Aucune question posée par l'assemblée.

Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Rapport présenté par Mme la présidente. Aucune question posée par l'assemblée.

Rapport annuel au 31 décembre 2021

Compte rendu de l'année se terminant le 31 décembre 2021 présentés par M. Stéphane Labine et inclus dans la revue annuelle. Aucune question posée par l'assemblée.

Présentation de l'utilisation du fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la caisse dans son milieu

Compte rendu présenté par Stéphane Labine et inclus dans la revue annuelle.

M. Stéphane Labine explique que les argents donnés visent à aider le plus grand nombre de personnes possibles et selon les recommandations du CA, un montant est déterminé chaque année pour être versé dans le fonds d'aide.

Périodes de questions

Questions adressées aux membres du Conseil d'administration

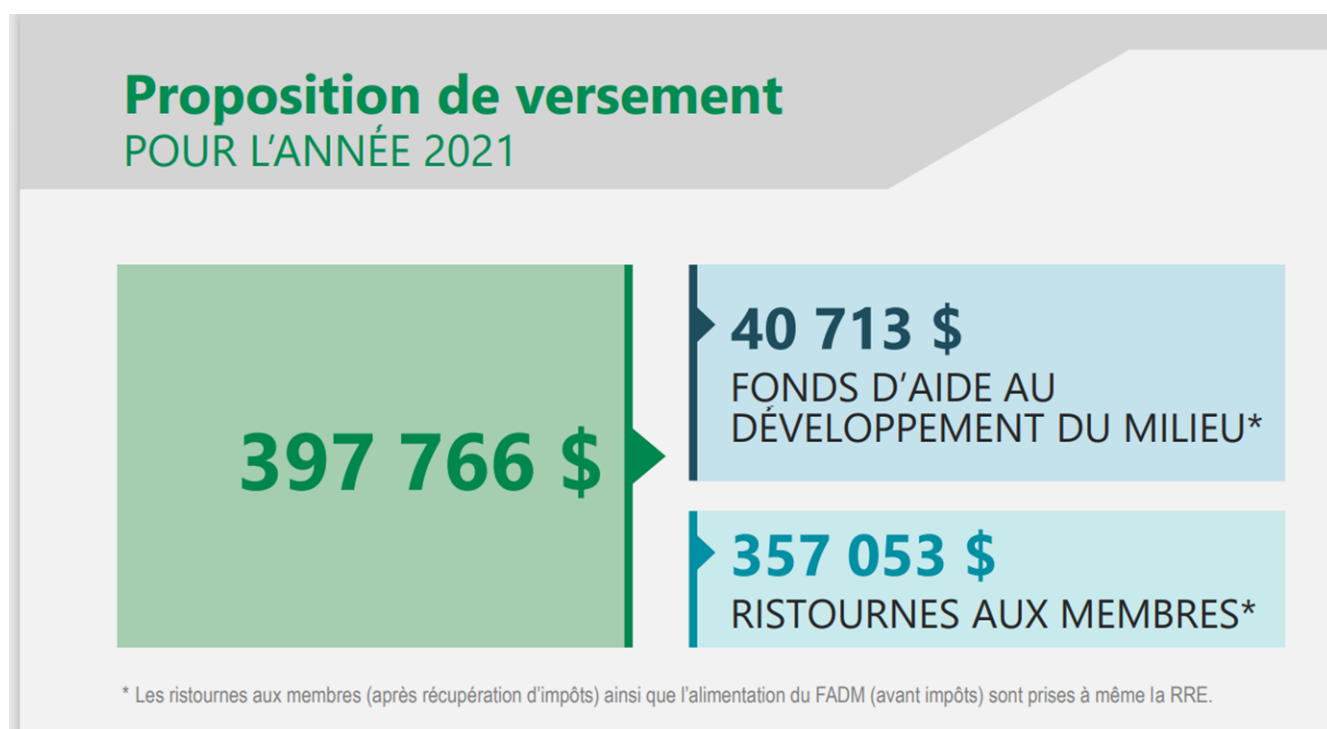
Aucune question

Présentation du scénario en vue de la votation

Une capsule vidéo sur la ristourne est diffusé.

Vote en différé- Adoption de la répartition des excédents annuels

Il est proposé par (...), appuyé par (...) que la répartition des excédents pour l'année se terminant le 31 décembre 2021 tel que recommandé soit accepté. De plus une somme de 40 713 \$ sera affectée au Fonds d'aide au développement du milieu. La proposition est adoptée.



Vote en différé-Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes

Il est proposé par (...), appuyé par (...) que la recommandation soit acceptée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Adoption des taux de ristournes		
	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS et ENTREPRISES	Équivalent en \$
RISTOURNE VOLUMES¹		
Comptes		51 k\$
Épargne et placements		34 k\$
Fonds	0,61 \$	19 k\$
Prêts et marges de crédit		85 k\$
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	85 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,61 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	15 k\$
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$³	68 k\$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		357 k\$

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée. ² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. ³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Rapport du comité de mise en candidature

Mme la présidente fait un compte-rendu du rapport du comité de mise en candidature.

Nomination des officiers pour la période d'élection

Président d'élection

Selon le règlement, Mme Madeleine Vallières, Président du conseil d'administration, agit comme présidente d'élection.

Élection par acclamation

Groupe : Secteur Fort-Coulonge

- Mme Anne Bertrand Amyotte
- Mme Marie Pier Carle

Groupe : Secteur Chapeau

- Mme Mariette Sallafranque

Candidatures reçues

Candidatures faites et reçues à la caisse dans les délais prévus, soit avant 15h00 le 8 février 2022.

Il est proposé par (...) que Mme Anne Bertrand Amyotte soit mise en candidature.

Il est proposé par (...) que Mme Marie Pier Carle soit mise en candidature.

Il est proposé par (...) que Mme Mariette Sallafranque soit mise en candidature.

Étant donné que le nombre de mises en candidature reçues dans les délais est **ÉGAL** au nombre de postes à combler, le président d'élection déclare élus Mme Anne Bertrand Amyotte, Mme Marie Pier Carle et Mme Mariette Sallafranque.

Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents et l'élection des administrateurs

Mme la présidente fait des précisions sur l'exercice du vote.

Remerciements

Merci sincères au directeur général et son personnel.

Suivi des résultats et levée de l'assemblée

La présidente déclare l'assemblée levée, l'ordre du jour étant épuisé.

Heure de levée : 23h59 le 1 avril 2022.

Président

Secrétaire